DEPARTEMENT DE L'INDRE

Agence Technique Départementale 36

La présente décision affichée le 10: 16 AVR. 2018 est exécutoire depuis cette date.	**DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**
	Séance du 16 mars 2018

Objet : 4 / BUDGET 2018 DE L'AGENCE

L'an deux mille dix huit, le seize mars à 18 heures, l'Agence Technique Départementale 36, convoquée le 27 février 2018, s'est réunie dans la salle des délibérations à l'Hôtel du Département sous la Présidence de Mme Nadine BELLUROT, Présidente de l'ATD36.

Etaient présents 77 membres sur 195

Ont donné pouvoir :

- collège "département": 1

M. Gérard BLONDEAU à Mme Florence PETIPEZ

- collège *«communes »* : 32

M. Bernard ALLOUIS à M. Yves GUESNARD
M. Jean AUFRERE à M. Alain REUILLON
M. Thierry BEIGNEUX à M. Philippe LANGLOIS
M. Jean BOUTET à M. Michel VIOLET
M. Roland BREGEON à Mme Annie BARREAU
M. Jean-Michel BUTARD à M. Jean-Paul GUILLOT
M. Jean-Louis CHEZEAUX à M. Martial DRUY
M. Claude DAUZIER à M. Christophe JUBERT
Mme Bernadette DEFFONTAINES à M. Philippe PATRIGEON
M. Serge DENYS à M. Patrick NONIN
M. Christian JACQUIN à M. Alain MOREAU
M. Michel MARTEAU à M. Dominique LANDOIS
M. Sébastien POUYOLLON à Mme Edith VACHAUD
M. Jean-François RIAUTÉ à Mme Marie-Jeanne LAFARCINADE
M. Michel TENTILLIER à M. Guy PLANTUREUX
M. Geoffrey VIGNES à M. Claude NIVET
M. Jean-Paul ARNAUD à M. Pierre BREUGNON
M. Bernard BARRE à M. Jean-Michel MULTON
M. Christian BOISLAIGUE à M. Jean-Marie BONAC
M. Michel BRAUD à M. Gilles REDON
M. Michel BRIENT à Mme Isabelle PORTRAIT
M. Jean-Louis CAMUS à M. Claude ALAPETITE
M. Daniel COUTANT à M. Bernard RIVIERE
M. Louis De FARALS à M. Claude MOREAU
M. Joël DELOCHE à M. Marc ROUFFY
M. Hervé GRANDHOMME à M. Jean-Pierre PEDARD
M. Patrick LAMBILLIOTTE à M. Antoine MICHOT
M. François PINEAU à M. Michel PIROT
M. Francis RABILLÉ à M. Michel MEUSNIER
M. Michel ROUSSEAU à M. Claude DOUCET
M. Pierre VERON à M. Didier PHILIPPE
M. Jean-Luc WILMOT à M. Jean-Marc LAFONT

- collège *«EPCI »* : 0

En début de séance, vous avez pu entendre lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les activités de l'Agence approuvé par le conseil d'administration et vous avez également adopté le compte administratif 2017. Après trois années d'exercice de notre agence, les adhérents ont pu parfaire leur connaissance de leur patrimoine routier et bénéficier d'aide dans la gestion administrative notamment de leur domaine public.

La poursuite des missions de l'ATD36 en 2018 devra permettre aux adhérents de compléter la connaissance de leur patrimoine *(notamment ouvrages d'art)* au travers des missions qu'ils souhaiteront confier à l'agence.

Les moyens mobilisés par l'ATD36 ces dernières années sur ces missions seront à nouveau mobilisés. Je vous propose d'examiner le budget correspondant pour l'année 2018.

Les moyens mobilisés :

Comme pour les années précédentes, les moyens nécessaires pour réaliser les missions de l'ATD36 sont mutualisés avec les moyens d'ingénierie de la Direction des Routes du Département répartis sur l'ensemble du territoire. Cette mutualisation permet d'apporter une réponse de proximité aux besoins des adhérents tout en mobilisant des ressources du siège de la Direction des Routes lorsque cela est nécessaire *(expertise, moyen du système d'informations géographiques, service marché ...).*

Compte tenu du nombre d'adhérents à la date de rédaction du présent rapport et de la charge estimée d'activités, il est prévu 6,75 équivalents temps plein (ETP) sur cette année pour l'exécution des missions de l'ATD36.

le budget de l'ATD36 :

Le budget de l'agence est géré en comptabilité directe par le payeur départemental au moyen de la nomenclature comptable M52.

Le fonctionnement de l'agence s'appuie sur les personnels et infrastructures du Département. Le budget de l'ATD36 prend donc en charge les dépenses relatives à 6.75 ETP pour 2018.

Le budget qui vous est présenté au vote pour l' année 2018 se compose alors comme suit :

- en dépenses :

- remboursement des frais généraux : frais de véhicule et divers moyens mis en œuvre par le Département pour l'exécution des missions : 721,32 €
- remboursement des frais de personnels : 289.300,00 €

- en recettes :

Comme les années précédentes, les recettes de l'agence sont constituées des cotisations des adhérents calculées sur la base de la population totale en vigueur issue des données actualisées INSEE de décembre 2017. Le montant de la cotisation des communes et communautés de communes reste fixé en fonction de la population concernée. Le Département cotise à hauteur de 1 € par habitant, ainsi que les communes et communautés de communes qui adhérent sur le même territoire compte tenu de leurs compétences partagées. Dans les autres cas, le montant de la cotisation est défini sur la base de 1,50 € par habitant. Les cotisations sont donc établies pour 2018 sur les mêmes bases que les trois années précédentes. S'ajoutent à ces recettes prévisionnelles les produits des services pour 100 € et le résultat de clôture 2017 d'un montant de 121,32 €.

Les cotisations des adhérents sont arrêtées conformément aux annexes 2 et 3 jointes au présent rapport pour l'année 2018 et le budget en recettes pour 2018 est arrêté comme suit :

- cotisation des adhérents : ..... 289.800,00 €

réparties comme suit :

- communes : 129.211,00 €
- communautés de communes : 52.045,00 €
- Département : 108.544,00 €

- produits des services : ..... 100,00 €
- résultat de clôture 2017 : ..... 121,32 €

Prestation aux communes de plus de 3.000 habitants :

L'ATD36 met à disposition de ses adhérents un outil d'aide à la rédaction des arrêtés de circulation. Il est proposé par le Conseil d'Administration de permettre l'usage de cet outil par les communes adhérentes de plus de 3.000 habitants qui en feraient la demande. Il s'agit alors d'une simple mise à disposition sans assistance. Je vous propose d'adopter la proposition du Conseil d'Administration conforme aux nouveaux statuts adoptés par l'Assemblée Générale extraordinaire et d'arrêter la cotisation pour cette prestation limitée à 1.000 € pour les communes adhérentes de plus de 3.000 habitants.

Mission complémentaire :

Une mission complémentaire pour l'assistance à la mise en œuvre de travaux dont le montant cumulé sur l'année est inférieur pour un adhérent à 30.000 € H.T. pourra être sollicitée auprès de l'Agence. L'exécution de cette prestation donne lieu à cotisation complémentaire. Je vous propose de maintenir le taux de cotisation à 4 % du montant des travaux.

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré, l'Assemblée Générale, par 110 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention adopte la délibération suivante:

L'Assemblée Générale Ordinaire

Considérant que le quorum est atteint,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de l'Agence Technique Départementale 36,

Décide :

Article 1er : Le résultat de l'exercice 2017 d'un montant de 121,32 € est affecté à la section de fonctionnement du budget primitif 2018.

Article 2 : Le budget en dépenses et en recettes tel que présenté en annexe 1 à la présente délibération est adopté.

Article 3 : Les cotisations des communes adhérentes sont fixées conformément à l'annexe 2 à la présente délibération.

Article 4 : Les cotisations des communautés de communes adhérentes sont fixées conformément à l'annexe 3 à la présente délibération.

Article 5 : La cotisation relative à la mise à disposition de l'outil d'aide à la rédaction des arrêtés de circulation pour les communes adhérentes de plus de 3.000 habitants est fixée à 1.000 €.

Article 6 : La contribution du Département est fixée à 108.544 €.

Article 7 : La Direction des Routes du Département *(personnels et moyens)* interviendra au profit de l'Agence dans le cadre d'une convention.

Article 8 : La cotisation complémentaire pour la réalisation d'une mission d'assistance à la mise en œuvre de petits travaux d'investissement limités à 30.000 € H.T. par an pour un adhérent sera égale à 4% du montant des travaux.

La Présidente

Nadine BELLUROT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

REPUBLIQUE FRANCAISE

AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 36
ATD36

Numéro SIRET : 200 050 714 00019

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE L'INDRE

M 52

BUDGET PRIMITF
vote par nature

BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2018

SOMMAIRE

	I - Informations générales
Sans objet	A - Informations statistiques, fiscales et financières
p. 4	B - Modalités de vote du budget
p. 5	C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats
Sans objet	C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses
Sans objet	C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes
	II - Présentation générale du budget
p. 7	A1 - Vue d'ensemble du budget par section
Sans objet	A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses
Sans objet	A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes
p. 8	A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses
p. 9	A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes
p. 10	B1 - Balance générale - Dépenses
p. 11	B2 - Balance générale - Recettes
	III - Vote du budget
Sans objet	A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes
Sans objet	A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme d'équipement
Sans objet	A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA
Sans objet	A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programme d'équipement
Sans objet	A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme
Sans objet	A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme
Sans objet	A2 - Equipements non départementaux
Sans objet	A3 - Dépenses financières
Sans objet	A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux
Sans objet	A4.2 - Recettes RMI / RSA
Sans objet	A4.3 - Recettes financières
Sans objet	A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers
Sans objet	A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections
Sans objet	A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales
Sans objet	A8.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
Sans objet	A8.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
p.12	B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
p.14	B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.16	B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	IV - Annexes
Sans objet	A - Présentation croisée par fonction
Sans objet	B - Eléments du bilan
Sans objet	C - Engagements hors bilan
Sans objet	D - Autres éléments d'information
	E - Décisions en matière de taux. Arrêté et signatures
Sans objet	E1 - Décisions en matière de taux
p.19	E2 - Arrêté et signatures

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1)	pour la section d'investissement
- (2)	les programmes d'équipement
- au niveau (1) du chapitre	pour la section de fonctionnement
- (3) sans	vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : aucun article

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget (4) primitif de l'exercice précédent

IV – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.
(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent »
(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES	1
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	**297 002,92**	**294 202,50**	**2 921,74**	**121,32**
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	297 002,92	294 202,50	2 921,74	121,32

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>
(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(3) Indiquer le signe – si dépenses >recettes, et + si recettes >dépenses.

	RESTES A REALISER - N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL DES RAR	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Investissement	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Fonctionnement	**0,00**	**0,00**	**0,00**

	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)
TOTAL	**121,32**
Investissement	0,00
Fonctionnement	121,32

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	0,00	0,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	0,00	0,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	290 021,32	289 900,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	0,00	121,32
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	290 021,32	290 021,32
	TOTAL DU BUDGET (5)	290 021,32	290 021,32

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	290 021,32	0,00	290 021,32	289 900,00	0,00	289 900,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	290 021,32	0,00	290 021,32	289 900,00	0,00	289 900,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
(4) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.
(5) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général (3)	297 124,24		290 021,32	290 021,32	290 021,32
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)					
014	Atténuations de produits					
015	Revenu minimum d'insertion					
016	Allocation personnalisée d'autonomie					
017	Revenu de solidarité active					
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)					
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	**297 124,24**		**290 021,32**	**290 021,32**	**290 021,32**
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles (3)					
68	Dotations aux provisions (3)					
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	**297 124,24**		**290 021,32**	**290 021,32**	**290 021,32**
023	***Virement à la section d'investissement (5)***					
042	***Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)***					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	**297 124,24**		**290 021,32**	**290 021,32**	**290 021,32**

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**290 021,32**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges (4)					
015	Revenu minimum d'insertion					
016	Allocation personnalisée d'autonomie					
017	Revenu de solidarité active					
70	Produits services, domaine et ventes div			100,00	100,00	100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)					
731	Impositions directes					
74	Dotations, subventions et participations (4)	294 202,50		289 800,00	289 800,00	289 800,00
75	Autres produits de gestion courante (4)					
	Total des recettes de gestion courante	**294 202,50**		**289 900,00**	**289 900,00**	**289 900,00**
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels (4)					
78	Reprises sur provisions (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	**294 202,50**		**289 900,00**	**289 900,00**	**289 900,00**
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*					
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)*					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	**294 202,50**		**289 900,00**	**289 900,00**	**289 900,00**

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**121,32**
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**290 021,32**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
(3) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE - DEPENSES — B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (Y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement (7)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(5)		
	Total des programmes d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)			
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)			
21	Immobilisations corporelles (3) (7)			
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6)		
23	Immobilisations en cours (3) (7)			
010	Revenu minimum d'insertion			
018	Revenu de solidarité active			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières (7)			
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*			
3...	*Stocks et en-cours*			
198	*Neutralisation des amortissements*			
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total			

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (Y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	290 021,32		290 021,32
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)			
014	Atténuations de produits			
015	Revenu minimum d'insertion			
016	Allocation personnalisée d'autonomie			
017	Revenu de solidarité active			
60	*Achats et variation des stocks*			
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)			
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles (8)			
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)			
71	*Production stockée (ou déstockage)*			
022	Dépenses imprévues			
023	*Virement à la section d'investissement*			
	Dépenses de fonctionnement - Total	**290 021,32**		**290 021,32**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**290 021,32**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.
(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.
(3) Hors chapitres programmes.
(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).
(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.
(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE - RECETTES — B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(8		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9)		
23	Immobilisations en cours (5)			
26	Partic. et créances rattachées à des partic.			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations*			
29	*Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)*			
39	*Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (4)*			
45...2	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
49	*Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (6)*			
59	*Prov. pour dépréciation des comptes financiers (6)*			
3..	Stocks			
021	*Virement de la section de fonctionnement*			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total			

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (+)	**0,00**
AFFECTATION AU COMPTE 1068 (+)	**0,00**
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (=)	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
015	Revenu minimum d'insertion			
016	Allocation personnalisée d'autonomie			
017	Revenu de solidarité active			
60	*Achats et variation des stocks (3)*			
70	Produits des services, du domaine, et ventes diverses	100,00		100,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*			
72	*Travaux en régie*			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	289 800,00		289 800,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	*Transferts de charges*			
	Recettes de fonctionnement - Total	**289 900,00**		**289 900,00**

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (+)	**121,32**
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (=)	**290 021,32**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres "opérations d'équipement";
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il créé.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE — B

DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)	**297 124,24**		**290 021,32**	**290 021,32**		**290 021,32**	**290 021,32**
011	Charges à caractère général (4)	297 124,24		290 021,32	290 021,32		290 021,32	290 021,32
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)							
014	Atténuations de produits							
015	Revenu minimum d'insertion							
016	Allocation personnalisée d'autonomie							
017	Revenu de solidarité active							
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)							
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus							
66	Charges financières							
67	Charges exceptionnelles (4)							
68	Dotations aux provisions (4)							
022	Dépenses imprévues							
023	Virement à la section d'investissement							
042	*Opérations ordre transfert entre sections*							

D002 Résultat reporté ou anticipé (3)	
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	**290 021,32**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017

III - VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE — B

RECETTES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)	**294 202,50**		**289 900,00**	**289 900,00**		**289 900,00**	**289 900,00**
70	**Produits services, domaine et ventes diverses**			100,00	100,00		100,00	100,00
731	**Impositions directes**							
73	Impôts et taxes (sauf 731)							
74	Dotations, subventions et participations (4)	294 202,50		289 800,00	289 800,00		289 800,00	289 800,00
75	Autres produits de gestion courante (4)							
013	Atténuations de charges (4)							
015	Revenu minimum d'insertionRevenu minimum d'insertion							
016	Allocation personnalisée d'autonomie							
017	Allocation personnalisée d'autonomie							
76	Produits financiers							
77	Produits exceptionnels (4)							
78	Reprises sur provisions (4)							
042	*Opérations ordre transfert entre sections*							

R002 Résultat reporté ou anticipé (3)	**121,32**
Total des recettes de fonctionnement cumulées	**290 021,32**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	B 1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE
011	Charges à caractère général (3)	297 124,24	0,00	290 021,32	290 021,32	0,00	290 021,32
6068	Autres matieres et fournitures	1,00		1,00	1,00		
6188	Autres frais divers	200,00		720,32	720,32		
62878	Remboursements de frais a des tiers	296 923,24		289 300,00	289 300,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'Elus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES A = (011 + 012 + 014 + 015 + 016 + 017 + 65 + 6586)		297 124,24	0,00	290 021,32	290 021,32	0,00	290 021,32

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	B 1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES - OPERATIONS D'ORDRE

Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	*0,00*		*0,00*	*0,00*
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A+B+C+D+E		297 124,24	0,00	290 021,32	290 021,32
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
042	*Opérations ordre transfert entre sections (2)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		*0,00*		*0,00*	*0,00*
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		297 124,24	0,00	290 021,32	290 021,32

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	290 021,32

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B 2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap/ Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	100,00	100,00
705	Etudes			100,00	100,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	294 202,50	0,00	289 800,00	289 800,00
7473	Participations département	109 321,00		108 544,00	108 544,00
7474	Participations communes et structures intercommunales	184 881,50		181 256,00	181 256,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
015	RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)		294 202,50	0,00	289 900,00	289 900,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (3)

Montant Brut	
Compensation	
Montant net	

(3) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B 2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS - OPERATIONS D'ORDRE

Chap/ Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A+B+C+D		294 202,50	0,00	289 900,00	289 900,00
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		*0,00*		*0,00*	*0,00*
002	Excédent de fonctionnement reporté	2 921,74		121,32	121,32
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		294 202,50	0,00	289 900,00	289 900,00

R 002 RESULTAT REPORTE	121,32
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	290 021,32

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 195
Nombre de membres présents : 110
Nombre de suffrages exprimés : 109
VOTES : Pour : 109
Contre : 0
Abstentions : 0

Présenté par le Président,
A Châteauroux, le 16 MARS 2018

Nadine BELLUROT
(Nom du Président)

Date de convocation : 27 février 2018

Délibéré par l'Assemblée générale de l'ATD36, réunie en session ordinaire
A Châteauroux, le 16 MARS 2018

Les membres de l'Assemblée générale,

Voir liste en annexe

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu
de la transmission en préfecture, le 16 AVR. 2018
et de la publication le 16 AVR. 2018
A Châteauroux, le 16 AVR. 2018

Nadine BELLUROT
(Nom du Président)

atd36.fr

Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 16 mars 2018

NOM et PRENOM	COLLECTIVITE	AG Extraordinaire	AG Ordinaire	
		Emargement présence	Emargement présence	Emargement budget
Monsieur Claude **ALAPETITE**	MONTLEVICQ			
Monsieur Bruno **ALLARD**	SEMBLECAY			
Monsieur Bernard **ALLOUIS**	BOMMIERS			
Monsieur Xavier **ANDRIEU**	CELON			
Monsieur Jean-Paul **ARNAUD**	SAINT-MARCEL			
Monsieur Jean **AUFRERE**	ECUEILLE			
Monsieur Etienne **AUJARD**	AMBRAULT			
Monsieur Bernard **BACHELLERIE**	VINEUIL			
Monsieur Jean-Marc **BALLEREAU**	CLUIS			
Monsieur Jean-Paul **BALLEREAU**	MALICORNAY			
Monsieur Bernard **BARRE**	LINGE			
Madame Annie **BARREAU**	BRIVES			
Monsieur René **BAYON**	BOUESSE			
Monsieur Thierry **BEIGNEUX**	LE TRANGER			
Madame Farida **BELABBACI**	BUXEUIL			
Monsieur Alain **BELLET**	POULIGNY-SAINT-MARTIN			
Madame Nadine **BELLUROT**	DEPARTEMENT			
Monsieur Michel **BLIN**	DEPARTEMENT			
Monsieur Jean-Claude **BLIN**	EGUZON-CHANTOME			
Monsieur Gérard **BLONDEAU**	DEPARTEMENT			
Monsieur Patrice **BOIRON**	NEUILLAY-LES-BOIS			
Monsieur Christian **BOISLAIGUE**	SAULNAY			
Monsieur Jean-Marie **BONAC**	ARPHEUILLES			
Monsieur Christian **BORGEAIS**	VILLIERS			
Monsieur Alain **BOURGOGNON**	SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT			
Monsieur Jean **BOUTET**	CHALAIS			
Monsieur Michel **BRAUD**	FLERE-LA-RIVIERE			
Monsieur Roland **BREGEON**	THIZAY			
Monsieur Pierre **BREUGNON**	AIZE			
Monsieur Michel **BRIENT**	BOUGES-LE-CHATEAU			
Monsieur François **BROGGI**	BADECON-LE-PIN			
Monsieur Michel **BRUN**	Communauté de communes de la Région de Levroux			
Monsieur Didier **BRUNET**	SAZERAY			
Monsieur Jean-Michel **BUTARD**	SAINT-MICHEL-EN-BRENNE			

19 19 19

atd36.fr

Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 16 mars 2018

NOM et PRENOM			COLLECTIVITE	AG Extraordinaire	AG Ordinaire	
				Emargement présence	Emargement présence	Emargement budget
Monsieur	Roland	CAILLAUD	POULIGNY-SAINT-PIERRE			
Monsieur	Jean-Louis	CAMUS	MEZIERES-EN-BRENNE			
Madame	Catherine	CAVASIN	PAUDY			
Monsieur	Daniel	CHAMPIGNY	NEONS-SUR-CREUSE			
Monsieur	Patrick	CHARASSON	FEUSINES			
Monsieur	Jean-Pierre	CHENE	MOULINS-SUR-CEPHONS			
Monsieur	Jean-Louis	CHEZEAUX	SAINT-AIGNY			
Monsieur	Arnaud	CIBOT	ARGY			
Monsieur	Yanick	COMPAIN	SAINT-FLORENTIN			
Monsieur	Nicolas	COUSIN	SELLES-SUR-NAHON			
Monsieur	Daniel	COUTANT	FREDILLE			
Monsieur	Pascal	COUTURIER	VICQ-EXEMPLET			
Madame	Lydie	CROUZET	JEU-MALOCHES			
Monsieur	Joël	DARNAULT	RIVARENNES			
Monsieur	François	DAUGERON	SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE			
Monsieur	Claude	DAUZIER	CHASSENEUIL			
Monsieur	Louis	De FARALS	FONTGOMBAULT			
Madame	Bernadette	DEFFONTAINES	PAULNAY			
Monsieur	Gérard	DEFOUGERE	LE MAGNY			
Monsieur	Jean-Michel	DEGAY	AIGURANDE			
Monsieur	Rémy	DEGUET	SAINT-PLANTAIRE			
Monsieur	Daniel	DEJOLLAT	CONCREMIERS			
Monsieur	Jean-François	DELAVEAUD	MAILLET			
Monsieur	Joël	DELOCHE	ROSNAY			
Monsieur	Serge	DENYS	INGRANDES			
Monsieur	Serge	DESCOUT	DEPARTEMENT			
Monsieur	Philippe	DESMAISON	CHAZELET			
Monsieur	Philippe	DIXNEUF	LA CHAPELLE-ORTHEMALE			
Monsieur	Jean-Luc	DORADOUX	PERASSAY			
Monsieur	Claude	DOUCET	VALENCAY			
Monsieur	Martial	DRUI	SAUZELLES			
Monsieur	Didier	DUVERGNE	LUANT			
Monsieur	Jean-Claude	ETIENNE	LINIEZ			
Monsieur	Michel	FLAGEL	TENDU			
Monsieur	Hugues	FOUCAULT	BRETAGNE			Nouvel adhérent 2018
Monsieur	Paul	FOULATIER	VELLES			

18 18 17

atd36.fr

Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 16 mars 2018

NOM et PRENOM			COLLECTIVITE	AG Extraordinaire	AG Ordinaire	
				Emargement présence	Emargement présence	Emargement budget
Monsieur	Pierre	GABILLAUD	SAINT-BENOIT-DU-SAULT			
Monsieur	André	GARRY	LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL			
Monsieur	Guy	GAUTRON	NEUVY-SAINT-SEPULCHRE			
Madame	Jocelyne	GIRAUD	DEPARTEMENT			
Monsieur	Jannick	GOUBET	REBOURSIN			
Monsieur	Alain	GOURINAT	POMMIERS			
Monsieur	Philippe	GOURLAY	Communauté de communes Marche Occitane - Val d'Anglin			
Monsieur	Hervé	GRANDHOMME	ORSENNES			
Monsieur	Jean-Paul	GRELET	CHAVIN			
Monsieur	Didier	GUENIN	BUXIERES-D'AILLAC			
Madame	Sophie	GUERIN	HEUGNES			
Monsieur	Gilbert	GUERIN	LE MENOUX			
Monsieur	Philippe	GUERIN	SAINT-CIVRAN			
Monsieur	Yves	GUESNARD	REUILLY			
Monsieur	Lionel	GUIBLIN	PRUNIERS			
Monsieur	Jean-Michel	GUILLEMAIN	ROUVRES-LES-BOIS			
Monsieur	Alain	GUILLEMAIN	URCIERS			
Monsieur	Jean-Paul	GUILLOT	PREUILLY-LA-VILLE			
Monsieur	William	GUIMPIER	FAVEROLLES-EN-BERRY			
Madame	Marie-Solange	HERMEN	Communauté de communes Val de l'Indre - Brenne			
Monsieur	Bernard	HOLLANDE	Communauté de communes du Châtillonnais en Berry			
Monsieur	Alain	HOUTMANN	MONTIPOURET			
Monsieur	Jean	IMBERT	TILLY			
Monsieur	Alain	JACQUET	LURAIS			
Monsieur	Alain	JACQUET	SAINT-MEDARD			
Monsieur	Christian	JACQUIN	LA VERNELLE			
Monsieur	Hervé	JEUNESSE	NURET-LE-FERRON			
Monsieur	Christophe	JUBERT	AZAY-LE-FERRON			

13 13 13

atd36.fr

Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 16 mars 2018

NOM et PRENOM			COLLECTIVITE	AG Extraordinaire	AG Ordinaire	
				Emargement présence	Emargement présence	Emargement budget
Monsieur	Francis	LABLANCHE	FONTENAY			
Monsieur	Patrick	LACOU	SARZAY			
Madame	Marie-Jeanne	LAFARCINADE	FOUGEROLLES			
Monsieur	Jean-Marc	LAFONT	MERS-SUR-INDRE			
Monsieur	Daniel	LAFORET	SAINT-GILLES			
Monsieur	André	LALLIER	SAINTE-LIZAIGNE			
Monsieur	Patrick	LAMBILLIOTTE	SAINT-AOUT			
Madame	Danielle	LAMY	POULIGNY-NOTRE-DAME			
Monsieur	Dominique	LANDOIS	SEGRY			
Monsieur	Philippe	LANGLOIS	CLION-SUR-INDRE			
Monsieur	Samuel	LARDEAU	MOUHERS			
Madame	Jacqueline	LAROCHE	ROUSSINES			
Monsieur	Michel	LAVENU	FRANCILLON			
Monsieur	Laurent	LEGER	DIOU			
Monsieur	François	LEGER	LUCAY-LE-MALE			
Monsieur	Michel	LEON	PRISSAC			
Monsieur	Guy	LEVEQUE	PREAUX			
Monsieur	Michel	LIAUDOIS	MERIGNY			
Monsieur	Jean-Michel	LOUPIAS	MARTIZAY			
Monsieur	Jean-Luc	MANCOIS	SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOUCHERIE			
Monsieur	Nicolas	MARIDET	GIROUX			
Monsieur	Michel	MARTEAU	MURS			
Monsieur	Jacques	MAUGRION	CEAULMONT			
Monsieur	Gérard	MAYAUD	DEPARTEMENT		—	—
Monsieur	Jean-Michel	MEDAR	NERET			Nouvel agréent 2018
Monsieur	Jean-Louis	MEUNIER	CHATILLON-SUR-INDRE			
Monsieur	Michel	MEUSNIER	VAL-FOUZON			
Monsieur	Antoine	MICHOT	THEVET-SAINT-JULIEN			
Monsieur	Jean-Claude	MILLET	VILLENTROIS			
Monsieur	Bernard	MITATY	CROZON-SUR-VAUVRE			
Madame	Simone	MONGIS-CARRION	MONTCHEVRIER			
Madame	Chantal	MONJOINT	DEPARTEMENT			
Monsieur	Alain	MOREAU	FONTGUENAND			
Monsieur	Claude	MOREAU	VILLEGOUIN			
Monsieur	Mathieu	MOREAUX	BONNEUIL			
Monsieur	Hubert	MOUSSET	MEOBECQ			
Monsieur	Jean-Michel	MULTON	LUREUIL			

83 82 82

atd36.fr

Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 16 mars 2018

NOM et PRENOM	COLLECTIVITE	AG Extraordinaire	AG Ordinaire	
		Emargement présence	Emargement présence	Emargement budget
Monsieur Frédéric NAUDET	GUILLY			
Monsieur Claude NIVET	SOUGE			
Monsieur Jean-Claude NOGRETTE	DUNET			
Monsieur Patrick NONIN	NOHANT-VIC			
Monsieur Guy NUGIER	Communauté de communes Champagne Boischauts			
Madame Catherine OVAN	BEAULIEU			
Madame Marie-Pascale PALLU	LOUROUER-SAINT-LAURENT			
Monsieur Pierre PARGUEL	VIJON			
Monsieur Jean-Marie PASQUET	VIGOULANT			
Monsieur Philippe PATRIGEON	LA BERTHENOUX			
Monsieur Karl PAWLOWSKY	MONTGIVRAY			
Monsieur Jean-Pierre PEDARD	CHAMPILLET			
Monsieur Patrice PERRAT	SAINT-GENOU			
Monsieur Lionnel PERROT	BARAIZE			
Monsieur Jean-Louis PESSON	LEVROUX			
Madame Florence PETIPEZ	DEPARTEMENT			
Monsieur Michel PETIT	BAGNEUX			
Monsieur Raymond PEYRAUD	LA BUXERETTE			
Monsieur Didier PHILIPPE	GARGILESSE-DAMPIERRE			
Madame Valérie PICHARD	MOSNAY			
Monsieur Olivier PIERREL	MEUNET-SUR-VATAN			Nouvel adhérent 2018
Monsieur François PINEAU	BAUDRES			
Monsieur Roland PINLON	VIGOUX			
Monsieur Gérard PION	MENETREOLS-SOUS-VATAN			
Monsieur Michel PIROT	CREVANT			
Monsieur Guy PLANTUREUX	THENAY			
Madame Isabelle PORTRAIT	BAZAIGES			
Monsieur Alain POURNIN	Communauté de communes Ecueillé - Valençay			
Monsieur Sébastien POUYOLLON	DOUADIC			
Monsieur Jean-Jacques PREL	VERNEUIL-SUR-IGNERAIE			
Monsieur Philippe PUARD	VATAN			
		18	18	18

atd36.fr

Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 16 mars 2018

NOM et PRENOM	COLLECTIVITE	AG Extraordinaire	AG Ordinaire	
		Emargement présence	Emargement présence	Emargement budget
Monsieur Francis RABILLE	BRIANTES			
Monsieur Gilles REDON	LA CHATRE-L'ANGLIN			
Monsieur Jean-Philippe RENAUD	VOUILLON			
Monsieur Bernard RETAILLAUD	OULCHES			
Monsieur Joël RETY	VEUIL			
Monsieur Alain REUILLON	GEHEE			
Monsieur Jean-François RIAUTE	VENDOEUVRES			
Monsieur Bernard RIVIERE	LA CHAPELLE-SAINT-LAURIAN			
Madame Monique ROGER	ORVILLE			
Monsieur Marc ROUFFY	PALLUAU-SUR-INDRE			
Monsieur Michel ROUSSEAU	LIGNEROLLES			
Monsieur Jean-François ROY	LYE			
Monsieur Bertrand SACHET	GOURNAY			
Monsieur Jean-Marc SEVAULT	VILLEGONGIS			
Monsieur Bruno SIMON	SAINT-DENIS-DE-JOUHET			
Monsieur Pierre TELLIER	MIGNE			
Monsieur Michel TENTILLIER	LE PECHEREAU			
Monsieur Laurent THOMAS	MEUNET-PLANCHES			
Monsieur Manuel TOUZEAU	CHAILLAC			
Madame Edith VACHAUD	RUFFEC			
Monsieur Philippe VENUAT	SAINTE-GEMME			
Monsieur Eric VERDIER	NIHERNE			
Monsieur Pierre VERON	CLERE-DU-BOIS			
Monsieur Philippe VIAUD	TRANZAULT			
Monsieur Gilles VIGNEAU	CUZION			
Monsieur Geoffroy VIGNES	CIRON			
Monsieur Christian VILLETEAU	LYS-SAINT-GEORGES			
Monsieur Michel VIOLET	MAUVIERES			
Monsieur Jean-Luc WILMOT	SAINT-LACTENCIN			
	LIGNAC	Démission représentant		
	MOUHET	Démission représentant		
	PARNAC	Démission représentant		
		20	20	20
		111	110	115

ANNEXE 2 à la DELIBERATION n° 4 du 16 mars 2018

COTISATION DES ADHERENTS
DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'INDRE
- COMMUNES -

Communes adhérentes	cotisations annuelles
AIGURANDE	2 239,50 €
AIZE	177,00 €
AMBRAULT	922,00 €
ARGY	621,00 €
ARPHEUILLES	232,00 €
AZAY LE FERRON	1 315,50 €
BADECON LE PIN	1 119,00 €
BAGNEUX	273,00 €
BARAIZE	511,50 €
BAUDRES	456,00 €
BAZAIGES	333,00 €
BEAULIEU	63,00 €
BOMMIERS	307,00 €
BONNEUIL	90,00 €
BOUESSE	639,00 €
BOUGES LE CHATEAU	276,00 €
BRETAGNE	154,00 €
BRIANTES	928,50 €
BRIVES	268,00 €
BUXEUIL	336,00 €
BUXIERES D'AILLAC	399,00 €
CEAULMONT	1 131,00 €
CELON	615,00 €
CHAILLAC	1 084,00 €
CHALAIS	152,00 €
CHAMPILLET	243,00 €
CHASSENEUIL	1 051,50 €
CHATILLON SUR INDRE	2 773,00 €
CHAVIN	423,00 €
CHAZELET	183,00 €
CIRON	867,00 €
CLERE DU BOIS	264,00 €
CLION SUR INDRE	1 082,00 €
CLUIS	1 522,50 €
CONCREMIERS	1 000,50 €
CREVANT	1 089,00 €
CROZON SUR VAUVRE	531,00 €
CUZION	670,50 €
DIORS	0,00 €
DIOU	372,00 €
DOUADIC	697,50 €
DUNET	107,00 €
ECUEILLE	1 305,00 €
EGUZON CHANTOME	2 106,00 €
FAVEROLLES	330,00 €
FEUSINES	312,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES
dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

FLERE LA RIVIERE	567,00 €
FONTENAY	136,50 €
FONTGOMBAULT	373,50 €
FONTGUENAND	235,00 €
FOUGEROLLES	522,00 €
FRANCILLON	76,00 €
FREDILLE	74,00 €
GARGILESSE DAMPIERRE	462,00 €
GEHEE	261,00 €
GIROUX	181,50 €
GOURNAY	469,50 €
GUILLY	375,00 €
HEUGNES	409,00 €
INGRANDES	487,50 €
JEU MALOCHES	133,00 €
LA BERTHENOUX	631,50 €
LA BUXERETTE	157,50 €
LA CHAPELLE ORTHEMALE	122,00 €
LA CHAPELLE SAINT LAURIAN	223,50 €
LA CHATRE L'ANGLIN	553,00 €
LA VERNELLE	769,00 €
LE MAGNY	1 647,00 €
LE MENOUX	667,50 €
LE PECHEREAU	2 848,50 €
LE TRANGER	164,00 €
LEVROUX	2 964,00 €
LIGNAC	500,00 €
LIGNEROLLES	157,50 €
LINGE	349,50 €
LINIEZ	501,00 €
LOURDOUEIX SAINT MICHEL	493,50 €
LOUROUER SAINT LAURENT	414,00 €
LUANT	2 260,50 €
LUCAY LE MALE	1 395,00 €
LURAIS	376,50 €
LUREUIL	406,50 €
LYE	783,00 €
LYS SAINT GEORGES	361,50 €
MAILLET	403,50 €
MALICORNAY	282,00 €
MARTIZAY	1 504,50 €
MAUVIERES	334,00 €
MENETREOLS SOUS VATAN	184,50 €
MEOBECQ	363,00 €
MERIGNY	819,00 €
MERS SUR INDRE	1 021,50 €
MEUNET PLANCHES	184,00 €
MEZIERES EN BRENNE	1 594,50 €
MIGNE	433,50 €
MONTCHEVRIER	693,00 €
MONTGIVRAY	2 506,50 €
MONTIPOURET	864,00 €
MONTLEVICQ	174,00 €
MOSNAY	730,50 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

MOUHERS	355,50 €
MOUHET	497,00 €
MOULINS SUR CEPHONS	309,00 €
MURS	131,00 €
NEONS SUR CREUSE	628,50 €
NERET	313,50 €
NEUILLAY LES BOIS	689,00 €
NEUVY SAINT SEPULCHRE	2 535,00 €
NIHERNE	1 667,00 €
NOHANT VIC	715,50 €
NURET LE FERRON	477,00 €
ORSENNES	1 171,50 €
ORVILLE	207,00 €
OULCHES	616,50 €
PALLUAU SUR INDRE	784,00 €
PARNAC	520,00 €
PAUDY	720,00 €
PAULNAY	511,50 €
PERASSAY	552,00 €
POMMIERS	400,50 €
POULIGNY NOTRE DAME	1 054,50 €
POULIGNY SAINT MARTIN	346,50 €
POULIGNY SAINT PIERRE	1 663,50 €
PREAUX	162,00 €
PREUILLY LA VILLE	258,00 €
PRISSAC	673,00 €
PRUNIERS	546,00 €
REBOURSIN	165,00 €
REUILLY	3 127,50 €
RIVARENNES	865,50 €
ROSNAY	775,50 €
ROUSSINES	364,00 €
ROUVRES LES BOIS	300,00 €
RUFFEC	933,00 €
SAINT AIGNY	447,00 €
SAINT AOUT	1 299,00 €
SAINT BENOIT DU SAULT	633,00 €
SAINT CHRISTOPHE EN BOUCHERIE	379,50 €
SAINT CIVRAN	235,50 €
SAINT CYRAN DU JAMBOT	374,00 €
SAINT DENIS DE JOUHET	1 477,50 €
SAINT FLORENTIN	828,00 €
SAINT GENOU	1 000,00 €
SAINT GILLES	109,00 €
SAINT LACTENCIN	440,00 €
SAINT MARCEL	2 431,50 €
SAINT MEDARD	44,00 €
SAINT MICHEL EN BRENNE	498,00 €
SAINT PLANTAIRE	895,50 €
SAINTE GEMME	414,00 €
SAINTE LIZAIGNE	1 840,50 €
SAINTE SEVERE SUR INDRE	1 215,00 €
SARZAY	487,50 €
SAULNAY	255,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

SAUZELLES	369,00 €
SAZERAY	474,00 €
SEGRY	810,00 €
SELLES SUR NAHON	75,00 €
SEMBLECAY	154,50 €
SOUGE	151,00 €
TENDU	982,50 €
THENAY	1 351,50 €
THEVET SAINT JULIEN	615,00 €
THIZAY	245,00 €
TILLY	144,00 €
TRANZAULT	522,00 €
URCIERS	367,50 €
VAL FOUZON commune nouvelle	1 542,00 €
VALENCAY	2 563,00 €
VATAN	3 108,00 €
VELLES	1 521,00 €
VENDOEUVRES	1 117,00 €
VERNEUIL SUR IGNERAIE	490,50 €
VEUIL	386,00 €
VICQ EXEMPLET	483,00 €
VIGOULANT	169,50 €
VIGOUX	705,00 €
VIJON	472,50 €
VILLEGONGIS	122,00 €
VILLEGOUIN	351,00 €
VILLENTROIS	627,00 €
VILLIERS	294,00 €
VINEUIL	1 246,00 €
VOUILLON	242,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

ANNEXE 3 à la DELIBERATION n° 4 du 16 mars 2018

COTISATION DES ADHERENTS
DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'INDRE
- COMMUNAUTES DE COMMUNES -

Communautés de Communes adhérentes	cotisations annuelles
Canton de Vatan et de Champagne Berrichonne	7.215,50 €
Châtillonnais-en-Berry	6.415,00 €
Ecueillé - Valençay	12.706,50 €
Marche Occitane - Val d'Anglin	7.819,50 €
Région de Levroux	6.804,50 €
Val de l'Indre - Brenne	11.084,00 €